Date de publication : 02/02/2024

Envoyé en préfecture le 02/02/2024
Reçu en préfecture le 02/02/2024
Publié le
ID : 085-200059079-20240202-D08_01_2024-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/01/2024

COMMUNE DE SEVREMONT
Numéro interne de l'acte : D08.01.2024

Objet : D08.01.2024 - ACTE DE SOUS-TRAITANCE AU MARCHE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 27
Présents : 24
Pouvoir : 1
Nombre de suffrages : 25

Date de convocation
18/01/2024

Date d'affichage
18/01/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mil vingt-quatre, le ving-cinq janvier, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :
Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. MARTINEAU Bernard, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :
Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

Etai(ent) excusé(s) :
Mme BLOUIN Anaïs, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. CORNUAU Albert

Objet : D08.01.2024 - ACTE DE SOUS-TRAITANCE AU MARCHE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023
Monsieur le Maire rappelle que le marché des travaux de voirie 2023 a été attribué à la société Charier TP pour un montant de 381 666,10 € HT.
(D05.07.2023 - VOIRIE - ATTRIBUTION DU MARCHE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023)

Il précise que la société Charier TP a transmis à la Commune de Sèvremont un acte de sous-traitance pour la société Esvia (signalisation horizontale et verticale) pour un montant de 13 560,29 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cet acte de sous-traitance et de l'autoriser à le signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Albert CORNUAU

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

MAIRIE DE SEVREMONT
85700